

ANNEXE 51-102A3
DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

Rubrique 1 Dénomination et adresse de la Société

First Quantum Minerals Ltd
8th Floor – 543 Granville Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6C 1X8
Téléphone : 640 688-6577

Rubrique 2 Date du changement important

Le 18 mars 2005

Rubrique 3 Communiqué

Un communiqué de presse a été publié le **18 mars 2005** par l'intermédiaire de Canadian Corporate News et du London Stock Exchange.

Rubrique 4 Résumé du changement important

Veillez vous reporter au communiqué de presse ci-joint daté du **18 mars 2005**.

Rubrique 5 Description circonstanciée du changement important

Veillez vous reporter au communiqué de presse ci-joint daté du **18 mars 2005**.

Rubrique 6 Application des paragraphes 2 et 3 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Sans objet.

Rubrique 7 Information omise

Sans objet.

Rubrique 8 Membre de la haute direction

Martin R. Rowley, chef de la direction financière
Téléphone : 604 688-6577

Rubrique 9 Date de la déclaration

Le 18 mars 2005.



COMMUNIQUÉ

05-03

18 mars 2005

www.first-quantum.com

FIRST QUANTUM MINERALS INSTAURE SA POLITIQUE DE DIVIDENDES

-DÉCLARATION D'UN PREMIER DIVIDENDE DE 0,06 \$ CA L'ACTION

First Quantum Minerals Ltd. (Symboles « FM » à la TSX et « FQM » à la London Stock Exchange) annonce qu'elle versera un premier dividende 0,06 \$ CA l'action pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004. Le dividende sera versé le 25 avril 2005 aux actionnaires inscrits le 11 avril 2005.

En outre, la Société a instauré une politique de dividendes qui met en œuvre un dividende progressif dont les paiements futurs tiennent compte des résultats annuels et des flux de trésorerie. Aux termes de cette politique, la Société espère verser deux dividendes l'an, un dividende provisoire déclaré après la publication des résultats du deuxième trimestre et un dividende final déclaré à l'annonce de l'ensemble des résultats pour l'exercice. Le dividende provisoire sera fixé à un tiers du total des dividendes versés au cours de l'exercice précédent. La somme du dividende final sera fixée en tenant compte du rendement financier de la Société.

Philip Pascall, président du conseil et chef de la direction a déclaré : « L'adoption de la politique de dividendes a été rendue possible grâce à des flux de trésorerie solides et à un bénéfice net en 2004 et aussi grâce à des perspectives encourageantes pour la Société, plus particulièrement la mine de cuivre et d'or Kansanshi en Zambie. Notre politique de dividendes reposera sur une répartition équilibrée des libres mouvements de trésorerie pour le financement de nos projets d'expansion et de la distribution aux actionnaires. »

**Au nom du conseil d'administration
de First Quantum Minerals Ltd.**

« Philip Pascall »

Philip Pascall

Président du conseil et chef de la direction

12g3-2b-82-4461

Inscrit à la liste de Standard and Poor's

Profil SEDAR n° 00006237

Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web à l'adresse www.first-quantum.com
ou communiquez avec Geoff Chater ou Bill Iversen

8th Floor, 543 Granville Street, Vancouver (Colombie-Britannique) Canada V6C 1X8

Tél. : (604) 688-6577 Téléc. : (604) 688-3818 Ligne sans frais : 1 (888) 688-6577 Courriel : info@first-quantum.com

La Bourse de Toronto n'a pas fait l'examen et n'est pas responsable du bien-fondé ou de l'exactitude du présent communiqué.

Le présent communiqué comprend des énoncés prospectifs, ou « *forward-looking statements* », au sens de la loi intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés prospectifs, y compris ceux qui ont trait au cours de l'or, du cuivre et de l'acide sulfurique, à la production future estimative, aux coûts estimatifs de la production future, à la politique de couverture de la Société et aux délais d'obtention des permis, sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs qu'ils énoncent ou sous-entendent. De tels facteurs comprennent notamment les cours réels du cuivre, de l'or et de l'acide sulfurique, les résultats réels des activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation minière courantes, les modifications touchant les paramètres de projet à mesure que se poursuit l'évaluation des plans, ainsi que les facteurs divulgués dans les documents de la Société déposés de temps à autre auprès de la British Columbia Securities Commission et de la Securities Exchange Commission des États-Unis.